



29 JUIL 2025

Communiqué n°2025-.....188 / MESRI/SG/UJKZ/P
relatif au test d'entrée en première année de Licence en Arts, Gestion et
Administration Culturelles (AGAC) à l'Unité de Formation et de Recherche en
Lettres, Arts et Communication (UFR/LAC) pour l'année universitaire 2025-2026

Le Président de l'Université Joseph KI-ZERBO porte à la connaissance des étudiants et travailleurs qu'il est ouvert, au titre de la rentrée académique 2025-2026, à la filière **Arts, Gestion et Administration Culturelles (AGAC)** de l'**Unité de Formation et de Recherche en Lettres, Arts et Communication (UFR/LAC)**, un recrutement d'étudiants en première année de Licence.

La capacité d'accueil est de trente (30) étudiants repartis dans les deux options suivantes :

- Arts dramatiques (15),
- Arts plastiques (15).

La durée de la formation est de trois (3) ans.

I. Public cible et régime des études

Peut faire acte de candidature toute personne titulaire d'un baccalauréat ou équivalent.
La formation se déroulera en cours du jour.

II. Dossier de candidature

1. La composition des dossiers de candidature de base est à renseigner sur la plateforme Campusfaso.

Le dossier de candidature comprend :

- une copie légalisée du diplôme du baccalauréat ;
- un extrait d'acte de naissance ou un jugement supplétif d'acte de naissance ;
- un curriculum vitae daté et signé ;
- une lettre de motivation.

2. Soumission des dossiers de candidature

La soumission des candidatures se fera **obligatoirement en ligne** sur la plateforme Campusfaso avec le lien <https://www.campusfaso.bf/formations/candidature> du **31 juillet** au **30 août 2025** à **23 heures GMT**.

La validation de la demande de candidature est conditionnée par le paiement des frais d'examen de dossiers qui s'élèvent à quinze mille cinq cents francs (15 500 FCFA) payables sur la plateforme CampusFaso via Coris Money, Moov Money ou Orange Money.

III. Procédure de sélection des dossiers

IV. Frais d'inscription et de formation

	Ressortissants d'un pays de l'UEMOA		Ressortissants d'un pays hors zone UEMOA
	Régime étudiant	Régime particulier	Tout régime
Frais d'inscription	16 500 FCFA / an	51 500 FCFA / an	250 000 FCFA / an
Frais de formation	150 000 FCFA / An	150 000 FCFA / An	150 000 FCFA / An

NB : Les étudiants devront s'acquitter de la totalité des frais de formation dont la moitié doit être versée lors de la première inscription.

P/ le Président et P/D, le Vice-Président chargé des Enseignements et des Innovations Pédagogiques


Dr. Bernard ZOUMA
Chevalier de l'ordre des Palmes académiques



Ampliation :

- DAOI
- AC
- UFR-LAC